



#### NOTE DE SERVICE

**Objet :** concours d'admission à l'École des Sous-Officiers de la Gendarmerie nationale - session 2026.

**Références :** - instruction ministérielle n°4325/MFA/DIRCEL du 20 octobre 2008, fixant les modalités de recrutement et les conditions de candidature à l'emploi d'élève gendarmes.  
- instruction ministérielle n° 3013/MFA/DIRCEL du 17 décembre 2010, abrogeant et remplaçant les articles 7 et 32 l'instruction ministérielle n° 4325/MFA/DIRCEL du 20 octobre 2008.  
- arrêté ministériel n°044147/MFA/DIRCEL du 17 décembre 2025.

**Annexes :** 1. liste des spécialités à recruter ;  
2. exemplaire de demande d'admission ;  
3. barème des épreuves physiques.

Il est ouvert, au titre de l'année 2026, un recrutement d'élèves-gendarmes par voie de concours et de cooptation, en vue de constituer la cinquante-septième (57<sup>e</sup>) promotion de l'École des Sous-Officiers de la Gendarmerie nationale.

La Division Admission Mobilisation est chargée de l'organisation du processus, sous la supervision du Chef de la Chaîne Ressources humaines de l'Etat-major du Haut-commandement de la Gendarmerie nationale.

La présente note de service a pour objet de définir les conditions de candidature, de préciser la composition des dossiers et de décrire le déroulement des épreuves du concours.

#### I. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Les candidatures sont reçues en ligne sur la plateforme officielle de recrutement, accessible à l'adresse : [esogn.gendarmerie.sn](http://esogn.gendarmerie.sn). Cinq (05) centres d'examens seront ouverts : Dakar, Saint-Louis, Ziguinchor, Tambacounda et Fatick. La clôture des inscriptions est fixée au **vendredi 23 janvier 2026**. L'admission des candidats sera prononcée par ordre de mérite.

Sgnz

**b. Militaires libérés :**

- une (01) copie certifiée du BFEM ;
- un (01) certificat de bonne conduite ;
- un (01) état signalétique et des services ;
- un (01) certificat de célibat sans enfant pour les candidates.

Le dossier complet est transmis par courrier électronique via la plateforme d'inscription en ligne.

**c. Civils spécialistes :**

- une (01) copie certifiée du certificat de nationalité ;
- un (01) certificat de bonne vie et mœurs ;
- un (01) certificat de célibat ;
- un (01) curriculum vitae certifié, daté et signé ;
- une (01) copie certifiée du brevet professionnel de spécialité (post-BFEM).

Le dossier complet est transmis par courrier électronique via la plateforme d'inscription en ligne.

**d. Civils candidats directs :**

- une (01) copie certifiée du certificat de nationalité ;
- un (01) certificat de bonne vie et mœurs ;
- un (01) certificat de célibat ;
- un (01) curriculum vitae certifié, daté et signé ;
- un (01) copie certifiée du BFEM et du Baccalauréat ou d'un diplôme supérieur.

Le dossier complet est transmis par courrier électronique via la plateforme d'inscription en ligne.

**III. ADMISSION PAR COOPTATION**

Les gendarmes-auxiliaires candidats à la cooptation doivent satisfaire aux conditions générales de candidature et aux exigences spécifiques suivantes :

- être titulaires d'un certificat d'aptitude professionnelle ou technique délivré par une formation militaire reconnue ;
- être en activité ou libérés depuis moins de six (06) mois à la date du concours ;
- avoir suivi une formation d'au moins six (06) mois ;
- être particulièrement bien notés.

Ils subissent les mêmes tests de présélection et de sélection que les autres candidats. Les dossiers de cooptation sont instruits à l'issue des épreuves, selon les besoins de la Gendarmerie en personnel technique qualifié. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **vendredi 23 janvier 2026**.

#### **IV. DÉROULEMENT DES ÉPREUVES**

Le concours comporte cinq (05) phases successives, toutes éliminatoires :

1. dépôt et étude des dossiers en ligne ;
2. présélection : épreuves physiques, épreuves écrites et, pour les spécialistes, épreuve professionnelle ;
3. sélection : tests psychotechniques et entretien individuel pour les candidats admissibles et reconnus aptes par le Médecin-chef de la Gendarmerie ;
4. visite médicale d'incorporation pour les candidats admis par cooptation ;
5. enquête de moralité sur les antécédents et la conduite des candidats.

Des **points de bonification** sont attribués conformément au barème ci-après :

<b>Catégories</b>	<b>Bonification</b>
- brigadier-chef ou Caporal-chef	15 points
- brigadier ou Caporal	10 points
- décoration, citation ou témoignage ministériel	10 points
- BEPC, DFEM ou BFEM	15 points
- baccalauréat ou diplôme supérieur	20 points

Les bonifications s'ajoutent aux points obtenus aux épreuves écrites et sont prises en compte pour le classement final.

Pendant toute la durée des épreuves, la présentation d'une pièce d'identité en cours de validité (CNI, passeport ou permis de conduire) est obligatoire.

Le Haut-commandant de la Gendarmerie nationale sait compter sur l'engagement de tous les acteurs pour un bon déroulement du concours.

Le général de division Martin FAYE  
Haut Commandant de la Gendarmerie nationale  
et Directeur de la Justice Militaire



#### **DESTINATAIRES :**

- Diffusion « G »
- Copie :**
  - Monsieur le ministre des Forces armées (ATCR)
  - CEMGA (pour information)
  - Commandant BNSP (pour information)

**LISTE DES SPECIALITES A RECRUTER****FILIÈRE ADMINISTRATIVE, JURIDIQUE ET DE GESTION**

<b>Domaine</b> <b>Administration et gestion</b>	<b>Spécialités</b> Administration publique – Gestion administrative et financière – Fiscalité – Logistique et approvisionnement – Gestion de projets – Contrôle de gestion – Audit et conformité – Management public
<b>Droit et gouvernance</b> <b>Support administratif</b>	Droit public – Droit privé – Droit pénal et procédure pénale – Assistant juridique / parajuriste – Criminologie et sciences criminelles Secrétariat bureautique – Secrétaire médical (BTS) – Assistant de direction – Archivistique et documentation – Traduction / interprétariat – Journalisme et relations presse – Statistique et traitement de données
<b>Domaine</b> <b>Informatique générale</b>	<b>FILIÈRE NUMÉRIQUE, CYBERSÉCURITÉ ET TECHNOLOGIES</b>
<b>Cybersécurité et lutte contre la cybercriminalité</b>	Administration réseaux – Administration systèmes – Génie logiciel – Maintenance informatique – Base de données et data management Cybersécurité et audit des systèmes – Forensique numérique – Analyse de traces numériques – Protection des données personnelles – Sécurité des infrastructures critiques – Cyberdéfense et renseignement numérique – Opérateur SOC (Security Operation Center)
<b>Cybersécurité opérationnelle et sécurité offensive</b>	Analyste SOC / Opérateur SOC (Security Operations Center) - Analyste réponse aux incidents (Incident Response) - Forensique numérique (Digital Forensics) - Analyste renseignement cyber / Threat Intelligence - Testeur d'intrusion éthique / Pentester (opérations autorisées) - Spécialiste vulnérabilités et gestion CVE (Vulnerability Management) - Analyste malware / Reverse engineering (post-incident, à vocation légale) - Ingénieur sécurité applicative / DevSecOps - Cryptologie appliquée et protection des communications - Architecte sécurité des systèmes d'information - Analyste conformité & protection des données (RGPD / souveraineté des données) - Opérateur recherche et simulation d'attaques (Red Team) - Opérateur défense et durcissement (Blue Team)
<b>Technologies émergentes</b>	Intelligence artificielle et apprentissage automatique – Science des données (Data Science) – Big Data et analyse prédictive – Cloud computing – Internet des objets (IoT) – Blockchain et traçabilité numérique
<b>Graphisme et multimédia</b> <b>Systèmes géospatiaux et cartographie</b>	Infographie – Audiovisuel et montage vidéo – Photographie numérique – Motion design – Communication visuelle Systèmes d'Information Géographique (SIG) – Cartographie numérique – Télédétection et imagerie drone
<b>Domaine</b> <b>Police scientifique et technique</b> <b>Enquêtes économiques et financières</b>	<b>FILIÈRE ENQUÊTES, SCIENCES POLICIAIRES ET TECHNIQUES</b> <b>Spécialités</b> Biologie et analyses ADN – Chimie analytique et toxicologie – Physique appliquée – Balistique et analyses d'armes – Explosifs et traces – Photographie judiciaire – Documentoscopie – Empreintes digitales et biométrie Comptabilité analytique – Audit et contrôle – Banque et finance – Douane et transit – Gestion des fraudes – Intelligence économique – Lutte contre le blanchiment et la corruption – Gestion des marchés publics – Analyse financière et fraude fiscale – Gouvernance et éthique publique
<b>Renseignement et criminalistique</b>	Analyse du renseignement – Etudes stratégiques et sécurité intérieure – Profilage comportemental

**FILIÈRE TECHNIQUE, INDUSTRIELLE ET INFRASTRUCTURES**

<b>Domaine</b> <b>Électricité et maintenance</b>	<b>Spécialités</b> Électricité bâtiment – Électricité industrielle – Électromécanique – Groupe électrogène – Maintenance industrielle – Énergies renouvelables (solaire)
<b>Mécanique et transport</b> <b>Bâtiment et génie civil</b>	Mécanique automobile (léger et lourd) – Mécanique moto – Électricité auto – Carrosserie et tôlerie – Peinture automobile Génie civil / BTP – Dessinateur industriel – Topographie et géométrie – Architecture et aménagement – Menuiserie (bois, alu, métallique) – Plomberie et assainissement – Froid et climatisation
<b>Technologies embarquées</b>	Électronique embarquée – Avionique – Capteurs et systèmes radar – Automatismes industriels – Robotique appliquée

**FILIÈRE GENDARMERIE MARITIME**

<b>Domaine</b> <b>Navigation et mécanique marine</b> <b>Logistique portuaire et surveillance côtière</b>	<b>Spécialités</b> Navigation maritime – Mécanique navale – Électromécanique marine – Propulsion et maintenance des moteurs marins – Électronique de bord – Sécurité maritime et sauvetage en mer – Plongée sous-marine opérationnelle Logistique et manutention portuaire – Opérations de contrôle maritime – Gestion des cargaisons et pêche – Sécurité portuaire – Cartographie côtière et océanographie – Drones marins et télédétection côtière
--	--

**FILIÈRE GENDARMERIE DE L'AIR ET DES TRANSPORTS AÉRIENS**

<b>Domaine</b> <b>Maintenance aéronautique</b>	<b>Spécialités</b> Technicien aéronautique cellule – Technicien avionique – Technicien moteur – Contrôle qualité aéronautique – Instrumentation et navigation
<b>Opérations aériennes</b> <b>Cybersécurité aéronautique</b>	Contrôleur aérien – Sécurité aéroportuaire – Opérateur de drones – Analyse et traitement de données aériennes Protection des systèmes embarqués – Cybersécurité des communications aériennes

**FILIÈRE GENDARMERIE DES TRANSPORTS FERROVIAIRES**

<b>Domaine</b> <b>Techniques ferroviaires</b>	<b>Spécialités</b> Génie ferroviaire – Maintenance des installations fixes – Électricité ferroviaire – Signalisation et sécurité des circulations – Gestion du trafic et supervision
<b>Sécurité et enquête</b>	Analyse d'incidents ferroviaires – Enquêtes accidents / collisions – Protection des infrastructures ferroviaires – Surveillance vidéo et détection intelligente

**FILIÈRE MÉDICALE, PARAMÉDICAL ET MÉDECINE DU SPORT**

<b>Domaine</b> <b>Santé générale</b>	<b>Spécialités</b> Infirmier d'Etat – Sages-femmes d'Etat – Technicien supérieur en analyse biomédicale – Maintenance biomédicale – Technicien en ophtalmologie / odontologie / radiologie – Technicien vétérinaire
<b>Médecine du sport et performance physique</b>	Préparation physique et sportive – Kinésithérapie du sport – Réhabilitation fonctionnelle – Nutrition et diététique – Évaluation physiologique – Prévention des blessures et récupération – Encadrement de stages de condition physique – Médecine du sport appliquée aux forces
<b>Assistance sociale et santé communautaire</b>	Assistance sociale – Prévention et hygiène collective – Santé mentale et soutien psychologique

<b>FILIÈRE SCIENTIFIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET AGRICOLE</b>	
<b>Domaine</b>	<b>Spécialités</b>
<b>Sciences fondamentales</b>	Biologie appliquée – Chimie – Physique appliquée – Microbiologie – Sciences des matériaux
<b>Environnement et développement durable</b>	Hygiène, sécurité et environnement (HSE) – Gestion des déchets – Surveillance environnementale
<b>FILIÈRE ÉDUCATIVE, SOCIALE ET COMMUNICATION</b>	
<b>Domaine</b>	<b>Spécialités</b>
<b>Formation et encadrement</b>	Pédagogie et encadrement – Éducation physique et sportive (EPS)
<b>Communication et influence</b>	Communication institutionnelle – Relations publiques – Production audiovisuelle et reportage – Communication digitale et réseaux sociaux – Graphisme et conception visuelle
<b>Langues et relations internationales</b>	Langues étrangères appliquées (anglais, arabe, espagnol, chinois, portugais) – Interprétariat en langues nationales – Traduction de terrain – Coopération internationale et diplomatie de défense
<b>FILIÈRE RESSOURCES HUMAINES</b>	
<b>Domaine</b>	<b>Spécialités</b>
<b>Administration du personnel</b>	Gestion administrative du personnel – Gestion de la paie et des carrières – Archivage et numérisation des dossiers RH – Gestion du temps et des activités – Pilotage des effectifs et de la mobilité
<b>Développement et performance RH</b>	Formation, apprentissage et développement des compétences – Évaluation et gestion des performances – Gestion des talents et plan de succession – Gestion des haut potentiels
<b>Analyse et stratégie RH</b>	Statistiques et data RH – Tableaux de bord et indicateurs RH – Analyse prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC) – Études sur la productivité et la performance organisationnelle
<b>Communication interne</b>	Santé, sécurité et bien-être au travail – Communication interne et conduite du changement
<b>Digitalisation RH</b>	Systèmes d'information RH (SIRH) – Gestion documentaire numérique – Automatisation des processus RH – Intelligence artificielle appliquée à la gestion du personnel

**EXEMPLAIRE DE DEMANDE D'ADMISSION**

Prénom(s) et nom  
Adresse

A Monsieur le ministre des Forces armées

**O B J E T :** **Demande d'admission dans la Gendarmerie**

Références : - Décret n° 2024-872 du 29 mars 2024 portant statut particulier du personnel de la Gendarmerie  
- Instruction Ministérielle n° 4325/MFA/DIR.CEL du 20 octobre 2008 fixant les modalités de recrutement et les conditions de candidature à l'emploi d'élève gendarme

J'ai l'honneur de demander mon admission dans la Gendarmerie en qualité d'élève-gendarme.

Je déclare sur l'honneur :

- N'avoir jamais encouru de condamnation à une peine d'amende ou d'emprisonnement avec ou sans sursis ;
- Ne pas être débiteur envers les tiers ;
- Ne pas être en instance de procès pénal ;
- N'avoir jamais encouru de punitions (ou avoir encouru les punitions suivantes) pendant mon séjour sous les drapeaux ;
- Ne pas être titulaire d'une pension d'invalidité,
- et avoir été prévenu de ce que toute déclaration reconnue fausse (ou inexacte) entraînera mon exclusion immédiate de la gendarmerie.

Je désire passer mon examen à (*centre d'examen du lieu de résidence ou lieu d'implantation de la formation militaire d'appartenance : Dakar, Saint-Louis, Ziguinchor, Fatick ou Tambacounda*).

Fait à .....

(Signature)

ANNEXE III A LA NDS N°10741 /2/HC/EM/RH/DAM DU 29 DEC 2025

**BAREME DES EPREUVES PHYSIQUES**

NOTES	DAMES		HOMMES	
	100 m	1000 m	100 m	1000 m
20	15"10	4'15	11'50	3'15
19	15"20	4'20	11'60	3'16
18	15"30	4'25	11'70	3'17
17	15"40	5'30	11'80	3'18
16	15"50	4'35	11'90	3'20
15	15"60	4'40	12'00	3'22
14	15"70	4'45	12'20	3'24
13	15"80	4'50	12'40	3'26
12	15"90	4'55	12'60	3'28
11	16"00	5'00	12'80	3'30
10	16"10	5'05	13'00	3'32
9	16"20	5'10	13'20	3'34
8	16"40	5'15	13'40	3'36
7	16"60	5'20	13'60	3'38
6	16"80	5'25	13'80	3'40
5	16"90	5'30	13'90	3'45
4	17"00	5'35	14'00	3'50
3	17"10	5'40	14'60	3'55
2	17"20	'45	14'70	4'00
1	17"40	5'50	14'80	4'05
0	17"50	5'55	14'90	4'06

**ARRETE MINISTERIEL**

portant ouverture du concours d'entrée à l'école des sous-officiers de la Gendarmerie nationale, 57<sup>ème</sup> promotion, au titre de l'année 2026.

**LE MINISTRE DES FORCES ARMEES,**

VU la Constitution,  
VU la loi organique n° 2020-07 du 26 février 2020 abrogeant et remplaçant la loi organique n°2011-15 du 08 juillet 2011 relative aux lois de finances, modifiée par la loi organique n°2016-34 du 23 décembre 2016 ;  
VU la loi n°84-62 du 16 août 1984 relative à l'organisation générale des forces armées, complétée par la loi n°89-02 du 17 janvier 1989 ;  
VU le décret n°91-1173 du 07 novembre 1991 fixant les règles relatives au recrutement dans les armées, modifié ;  
VU le décret n°2008-1012 du 18 août 2008 fixant le statut particulier du personnel de la gendarmerie, modifié ;  
VU le décret n°2009-1292 du 19 novembre 2009 portant création de l'école des sous-officiers de la gendarmerie nationale (ESOGN) ;  
VU le décret n°2020-978 du 23 avril 2020 portant Règlement général sur la comptabilité publique ;  
VU le décret n°2024-826 du 26 mars 2024 fixant l'organisation du Haut commandement de la Gendarmerie nationale ainsi que les attributions des autorités de commandement ;  
VU le décret n°2024-921 du 02 avril 2024 portant nomination du Premier Ministre ;  
VU le décret n°2024-943 du 08 avril 2024 relatif aux attributions du Ministre des Forces armées ;  
VU le décret n°2025-1430 du 06 septembre 2025 fixant la composition du Gouvernement ;  
VU le décret n°2025-1431 du 06 septembre 2025 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les Ministères ;  
VU l'instruction ministérielle n°4325/MFA/DIRCEL du 20 octobre 2008 fixant les modalités de recrutement et les conditions de candidature à l'emploi d'élèves gendarmes ;  
SUR proposition du Haut-commandant de la Gendarmerie nationale et Directeur de la Justice militaire

**ARRÊTE :**

**Article premier.-** Il est ouvert, au titre de l'année 2026, un recrutement par voie de concours et de cooptation d'élèves-gendarmes devant constituer la cinquante-septième (57<sup>ème</sup>) promotion de l'école des sous-officiers de la Gendarmerie nationale.

Les candidatures sont reçues en ligne sur la plateforme officielle de recrutement, accessible à l'adresse : [esogn.gendarmerie.sn](http://esogn.gendarmerie.sn).

La clôture des inscriptions est fixée au **vendredi 23 janvier 2026**. L'admission des candidats est prononcée par ordre de mérite.

**Article 2.-** Le concours est ouvert aux jeunes sénégalais des deux sexes remplissant, outre les conditions prévues par le règlement sur le recrutement dans les Armées, les conditions suivantes :

- être de nationalité sénégalaise ;

- être âgé (e) de trente (30) ans au plus au 31 décembre 2025 pour ceux ayant accompli le service militaire ;
- être âgé (e) de dix-huit (18) ans au moins et de vingt-huit (28) ans au plus au **31 décembre 2025**, pour les candidats spécialistes et les candidats directs ;
- avoir accompli toute la durée légale du service pour les militaires libérés ou justifier d'au moins dix-huit (18) mois de service à la date du 31 décembre 2025, pour les candidats sous les drapeaux ;
- être titulaire au minimum du Brevet de fin d'études moyennes (BFEM) ou d'un diplôme admis en équivalence pour les candidats ayant effectué le service militaire ;
- être détenteur d'un diplôme d'Etat de spécialité post BFEM pour les candidats (es) au recrutement de spécialistes ;
- disposer du BFEM et du Baccalauréat, ou d'un diplôme supérieur ou équivalent, pour le recrutement direct ;
- mesurer 1,65 m au moins pour les garçons et 1,55 m pour les filles ;
- présenter le profil médical, l'aptitude physique et les exigences particulières définies par l'article 7 de l'instruction ministérielle n°3013/MFA/DIRCEL du 17 décembre 2010 ;
- ne pas être titulaire d'une pension d'invalidité ou être en instance de présentation devant une commission de réforme ;
- avoir fait l'objet d'une enquête favorable de la gendarmerie tant dans la vie civile que sous les drapeaux.

**Article 3.-** Le dossier de candidature comprend :

**Dispositions communes :**

- une (01) demande manuscrite datée et signée, adressée à Monsieur le Ministre des Forces armées ;
- un (01) extrait de naissance ou une copie certifiée conforme de la carte nationale d'identité ;
- une (01) copie certifiée conforme du brevet de fin d'études moyennes (BFEM) ;
- un (01) certificat de visite médicale attestant l'aptitude physique, délivré par un médecin militaire datant de moins de trois (03) mois ;
- un (01) extrait du bulletin du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- deux (02) photos d'identité ;
- un (01) reçu de versement de la somme de cinq mille (5.000) francs dans le compte n°01201036156665101/95 CBAO du Centre administratif de la Gendarmerie nationale.

**Dispositions particulières :**

**A/- Militaires sous les drapeaux :**

- une (01) copie certifiée conforme du Brevet de fin d'études moyennes (BFEM) ;
- un (01) certificat de présence au corps ;
- un (01) relevé des notes ;
- un certificat de célibat sans enfant pour les candidates ;
- un (01) relevé des punitions ;
- un (01) état signalétique et des services.

La demande d'admission des candidats en activité est revêtue des avis motivés des chefs hiérarchiques.

Le dossier complet est transmis par voie hiérarchique et par courrier électronique via la plateforme d'inscription en ligne.

**B/- Militaires libérés :**

- une (01) copie certifiée conforme du Brevet de fin d'études moyennes (BFEM) ;
- une (01) copie certifiée conforme du certificat de bonne conduite ;
- un (01) état signalétique et des services,
- un certificat de célibat sans enfant pour les candidates.

Le dossier complet est transmis par courrier électronique via la plateforme d'inscription en ligne.

**C/- Civils spécialistes :**

- un (01) certificat de nationalité sénégalaise ;
- un (01) certificat de bonne vie et mœurs ;
- un (01) certificat de célibat pour les candidats féminins ;
- un (01) curriculum vitae certifié, sincère, daté et signé ;
- une (01) copie certifiée conforme du brevet professionnel de spécialité (post BFEM).

Le dossier complet est transmis par courrier électronique via la plateforme d'inscription en ligne.

**D/- Civils directs :**

- un (01) copie certifiée conforme du certificat de nationalité sénégalaise ;
- un (01) certificat de bonne vie et mœurs ;
- un (01) certificat de célibat ;
- un (01) curriculum vitae certifié, sincère, daté et signé ;
- une (01) copie certifiée conforme du BFEM et du baccalauréat ou du diplôme supérieur.

Le dossier complet est transmis par courrier électronique via la plateforme d'inscription en ligne.

**Article 4.- Admission par voie de cooptation.**

Les gendarmes-auxiliaires candidats à la cooptation doivent remplir, outre les dispositions énumérées à l'article 2 ci-dessus, les conditions suivantes :

- être titulaire d'un certificat d'aptitude professionnel ou technique délivré par une formation militaire reconnue ;
- être en activité au moment du concours ou être libéré au cours des six (06) derniers mois à la date du concours ;
- avoir suivi une formation effective d'une durée minimale de six (06) mois ;
- être particulièrement bien noté.

Les gendarmes auxiliaires ayant déposé un dossier de cooptation subissent les tests de présélection et de sélection dans les mêmes conditions que les autres candidats. Les dossiers de cooptation ne sont instruits qu'à l'issue de ces tests, et en fonction des besoins de la Gendarmerie nationale en personnel technique qualifié.

**Article 5 .- Le concours comporte cinq (05) phases :**

**Phase 1 :** dépôt et étude des dossiers sur la plateforme en ligne.

**Phase 2 :** présélection comprenant des épreuves physiques, des épreuves écrites et, pour les spécialistes une épreuve professionnelle.

**Phase 3 :** sélection.

Les candidats déclarés admissibles à l'issue de la phase présélection seront médicalement aptes, par le Médecin-chef de la Gendarmerie nationale, subissent les tests psychotechniques suivis d'un entretien individuel.

Pour la sélection finale, des points de bonification seront attribués conformément au barème ci-après:

Ces bonifications s'ajoutent au total des points obtenus aux épreuves écrites de présélection et sont prises en compte pour le classement final.

Brigadier-chef ou caporal-chef	15 points
Brigadier ou caporal	10 points
Décoration, citation ou témoignage au niveau ministériel	10 points
<b>Diplômes civils</b>	
B.E.P.C., D.F.E.M. ou B.F.E.M.	15 points
BAC. ou diplôme supérieur	20 points

**Phase 4 :** visite médicale d'aptitude pour l'incorporation des candidats à la cooptation.

**Phase 5 :** enquête sur la moralité, la conduite et les antécédents.

Chacune de ces phases est éliminatoire.

**Article 6.-** Pendant la durée des épreuves de présélection et de sélection, la présentation d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire) en cours de validité est exigée.

**Article 7.-** Le Haut-commandant de la Gendarmerie nationale et Directeur de la Justice militaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel.



B. S. OLOM